LA COMPOSITION CROISSANTE ET CHANGEANTE DE LA POPULATION ACTIVE A-T-ELLE EU UN IMPACT SUR L'INCAPACITE DE TRAVAIL? ANALYSES EMPIRIQUES POUR LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS, LA SUEDE ET LE DANEMARK

PAR **LEEN MEEUSEN et ANNEMIE NYS**
Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck, Universiteit Antwerpen

1. INTRODUCTION

Bien qu'en Belgique, tant les périodes d'indemnisation que les niveaux de certains revenus de remplacement tels que le chômage soient limités, la politique relative à l'assurance contre l'incapacité de travail est quant à elle restée inchangée jusqu'à ce jour. Un pôle stable d'allocataires sociaux et les nouvelles adhésions de chaque année ont entraîné une augmentation sensible du nombre de personnes inaptes au travail. Bien que cette augmentation se soit produite dans la plupart des pays de l'UE, il existe une importante variation transnationale quant à l'ampleur et au rythme de ce processus.

Des études antérieures ont pris en considération différents facteurs comme la démographie, la santé et les institutions pour expliquer l'augmentation du nombre de personnes inaptes au travail. La démographie fait état d'une population vieillissante qui, en raison d'une moins bonne santé générale, a davantage tendance à se retrouver en incapacité de travail. Bien que le vieillissement de la population soit présent dans pratiquement chaque pays de l'UE, il existe d'importantes différences transnationales quant à son rythme d'extension. L'impact de la démographie en tant que facteur explicatif dépend dès lors fortement de la pyramide des âges nationale. La santé indique des différences de prévalence dans les maladies tant physiques que mentales qui peuvent expliquer une partie de la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail. Les institutions comprennent des aspects tels que les critères d'adhésion, la générosité d'un système national, la durée des allocations et les possibilités de formation (Blöndal et Scarpetta, 1998 ; Gruber et Wise, 1999 ; Börsch-Supan, 2007).

Dans la plupart des pays de l'UE, le vieillissement est retenu comme l'une des explications fondamentales de la forte croissance du caseload. L'OCDE (2010) indique que le vieillissement de la population active (PA) influence de manière significative le nombre de personnes inaptes au travail étant donné que le risque de problèmes de santé chronique est deux fois plus élevé chez les personnes entre 50 et 64 ans par rapport à la population active totale. L'augmentation naturelle de la part des personnes âgées au sein de la population active - ceteris paribus - engendrera par conséquent une augmentation du nombre de personnes inaptes au travail dans un pays. Cependant, dans l'étude visant à déterminer si les différentes structures démographiques peuvent expliquer les différences transnationales dans le caseload, il s'avère que ce facteur n'est pas pertinent. Les mêmes conclusions sont tirées en ce qui concerne les structures de la santé (Börsch-Supan, 2007). La part de variation restante est alors attribuée aux institutions. Cet élément n'a pas été étudié davantage et aucune autre explication n'y a été apportée.

Pour prétendre à une allocation d'incapacité de travail, il faut pouvoir disposer d'une période d'emploi antérieur appropriée. L'augmentation du nombre de femmes sur le marché de l'emploi a certainement fait augmenter à son tour la part de femmes assurées contre l'incapacité de travail (Duggan et Imberman, 2009; INAMI, 2011). Certaines études américaines citent par conséquent la croissance de la participation des femmes sur le marché de l'emploi comme une explication potentielle de l'augmentation du nombre de personnes inaptes au travail (Duggan et Imberman, 2009). Par ailleurs, il faut encore tenir compte de la croissance totale de la population active vu l'influence qu'ont les fluctuations dans le volume de la PA sur la cohorte autorisée à réclamer l'assurance contre l'incapacité de travail.

Bien que l'impact de l'incapacité de travail sur la participation au marché de l'emploi ait fait l'objet de nombreuses études (Bound, 1989; Haveman et Wolfe, 1984; Parsons, 1980 ; Stern, 1988), la relation inverse n'a pas - à notre connaissance - encore été examinée dans un contexte UE. C'est pourquoi cet article se concentre sur l'influence de la croissance de la population active sur le nombre de personnes inaptes au travail. Etant donné qu'il convient de satisfaire à un certain nombre de critères (notamment le délai d'attente et le volume de travail minimum) avant de pouvoir réclamer des allocations pour incapacité de travail, l'évolution tant de la participation générale que féminine sur le marché de l'emploi peut apporter une explication significative quant à la croissance du caseload de l'incapacité de travail. Les différences dans le rythme de ces processus peuvent à leur tour expliquer les différences transnationales.

Dans cet article, nous allons dès lors tenter de formuler une réponse à la question suivante: '*Quelle part de la croissance et de la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail peut être attribuée à l'évolution de la population active et de ses composants ?*'

Cet article a pour objectif d'obtenir une nouvelle perspective sur les grandes différences transnationales et de déterminer si ces différences persistent dès lors que nous les corrigeons selon la différence de croissance et d'ampleur de la population active. Nous vérifions plus spécifiquement quelle proportion de la croissance du nombre de personnes inaptes au travail peut être expliquée par l'évolution de la population active. L'application de cette correction nous permet de déterminer dans quelle mesure la variation transnationale résulte des différences dans la population active et mettra ensuite en exergue la variation réelle entre les pays.

Pour la comparaison transnationale, nous utilisons la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark. Bien que cette sélection soit partiellement basée sur la limitation des données, elle nous permet également d'examiner des pays présentant des conditions institutionnelles différentes en matière d'incapacité de travail ainsi qu'une évolution différente de la population active.

Après cette brève introduction, nous allons examiner dans la deuxième partie de cet article la croissance nationale et la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail. Nous utilisons à cette fin les données administratives de la période 1980-2008, disponibles dans Clasen et Clegg (2011). Nous introduisons également l'évolution de la population active dans les quatre pays concernés et utilisons pour ce faire les statistiques de l'OCDE (OECD.stat, 2013). La troisième partie comprend une explication de la méthode de correction ainsi qu'un énoncé des données épurées. Nous examinerons alors dans quelle mesure les évolutions de la population active peuvent expliquer tant l'augmentation nationale que la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail. Dans la quatrième partie, nous traiterons des résultats et tirerons des conclusions sur la croissance réelle du nombre national de personnes inaptes au travail et la variation réelle entre les pays. La cinquième partie comprend enfin une dernière conclusion ainsi qu'une explication sur d'autres possibilités de recherche.

2. EVOLUTION ET VARIATION TRANSNATIONALE DU CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL ET DE LA POPULATION ACTIVE

Dans cette partie, nous allons examiner les données administratives relatives à l'incapacité de travail pour nous faire une idée de l'usage factuel et de l'évolution de cette allocation. Les données administratives, réunies par De Deken dans Clasen et Clegg (2011), apportent un indicateur comparable du nombre de personnes inaptes au travail pour la période 1980 - 2008. Les données ont été corrigées pour les éventuelles allocations partielles et sont dès lors exprimées en équivalents temps plein.

Les allocations suivantes ont été reprises dans l'indicateur (Clasen et Clegg, 2011) :

- Belgique : les allocations d'invalidité et les allocations primaires d'incapacité de travail[1] (tant pour les chômeurs, les travailleurs que les indépendants) ; les allocations pour accidents de travail et maladies professionnelles pour les travailleurs ; les allocations de remplacement de revenu et les allocations d'intégration pour les personnes handicapées. Il n'a pas été tenu compte du salaire garanti, payé par les employeurs au cours des deux premières semaines de maladie pour les ouvriers et des 30 premiers jours pour les employés;
- Pays-Bas : les allocations ZW (Loi sur les indemnités de maladie); l'obligation de paiement en cas de maladie Wulbz (extension de la loi sur l'obligation de continuation de paiement) ; les allocations pour les travailleurs WAO (loi sur l'incapacité de travail) et les allocations pour les indépendants WAZ (loi sur l'incapacité de travail des indépendants) ; la WIA pour tous depuis 2004 (loi sur les revenus et le travail) ; les allocations pour les jeunes handicapés Wajong (loi sur le travail et le soutien à l'emploi des jeunes handicapés);
- Danemark : les allocations de maladie (sygedagpenge ved sygdom); les allocations pour incapacité de travail (fortidspension);

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL

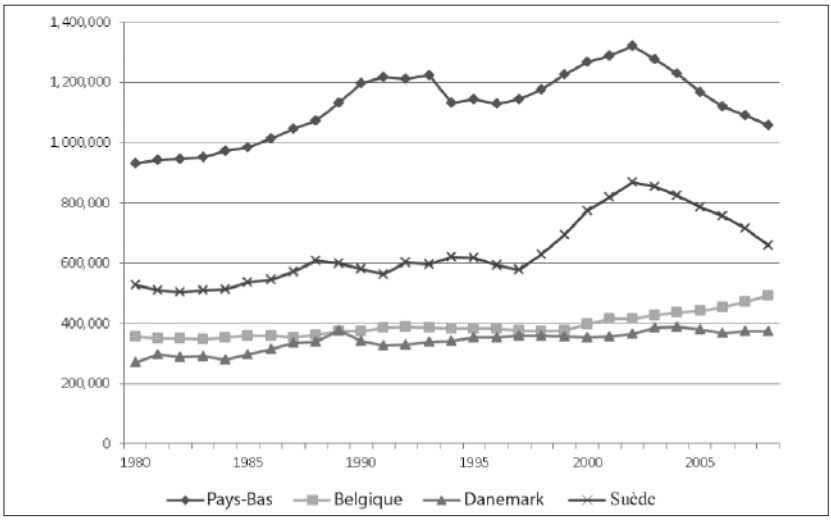

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011).

(1) Les équivalents temps plein de l'incapacité de travail primaire ont été calculés en divisant le nombre de jours de maladie par 312 pour ainsi obtenir une seule année d'allocations à plein temps (Clasen et Clegg, 2011).

- Suède : les allocations de maladie (sjukpenning); les allocations pour incapacité de travail permanente (förtidspension); les allocations pour incapacité de travail temporaire (sjukbidrag)[2].

Le graphique 1 représente l'évolution du nombre de personnes inaptes au travail pour la période de 1980 à 2008. Nous pouvons remarquer des différences notables entre les quatre pays traités. Les Pays-Bas et la Suède voient apparaître quelques fluctuations concernant leur évolution, tandis que la Belgique et le Danemark assistent à une augmentation beaucoup plus faible mais constante.

Le graphique 2 montre les mêmes chiffres mais ces derniers sont exprimés en pourcentages de la population de 15 à 65 ans. Nous assistons à présent à un déplacement manifeste de l'ordre chronologique. Jusqu'à la fin des années 90, les Pays-Bas et la Suède sont restés à un niveau similaire d'environ 11%.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DU CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL (EN % DE LA POPULATION 15-65)

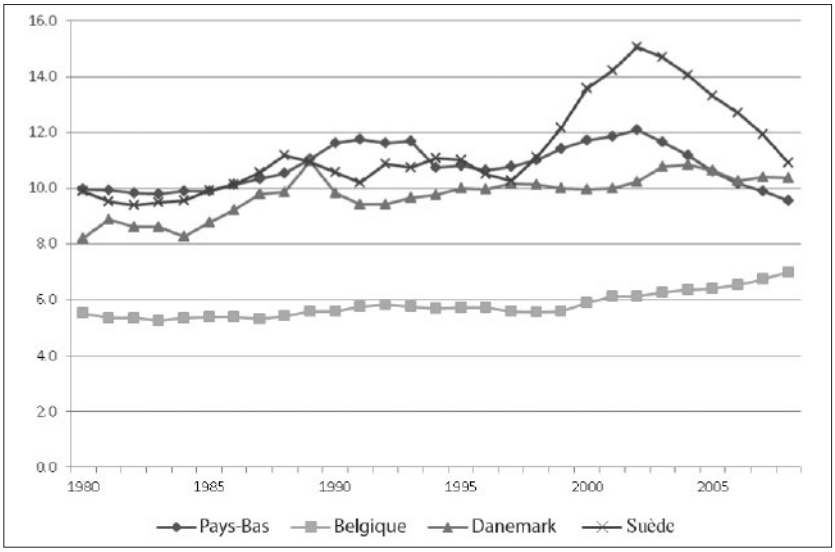

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011).

(2) Depuis 1992, l'employeur doit payer les 2 à 4 premières semaines d'allocations de maladie. Le NEI-OCDE simule ce caseload avec une formule qui prend en compte la durée de la période que l'employeur doit payer, ainsi que le taux de jours de maladie par bénéficiaire de l'allocation en 1980. Johan De Deken a élargi cette procédure à la période qui suit l'année 2000.

Les fluctuations que nous pouvions observer dans la figure 1 pour ces pays apparaissent également dans la figure 2. Dans ce cas-ci, on remarque toutefois que le Danemark a lui-aussi connu une évolution plus turbulente. A partir de 1997, la Suède prend les commandes de façon constante. En règle générale, les Pays-Bas adoptent un niveau légèrement supérieur à celui du Danemark pendant la période étudiée. Au cours des dernières années, on peut toutefois noter que l'écart entre les deux pays se rétrécit. La Belgique possède le moins de personnes inaptes au travail et fait preuve d'une évolution relativement stable pendant toute la période. A partir de l'année 2000, on peut observer une légère augmentation.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE (15-64 ANS)

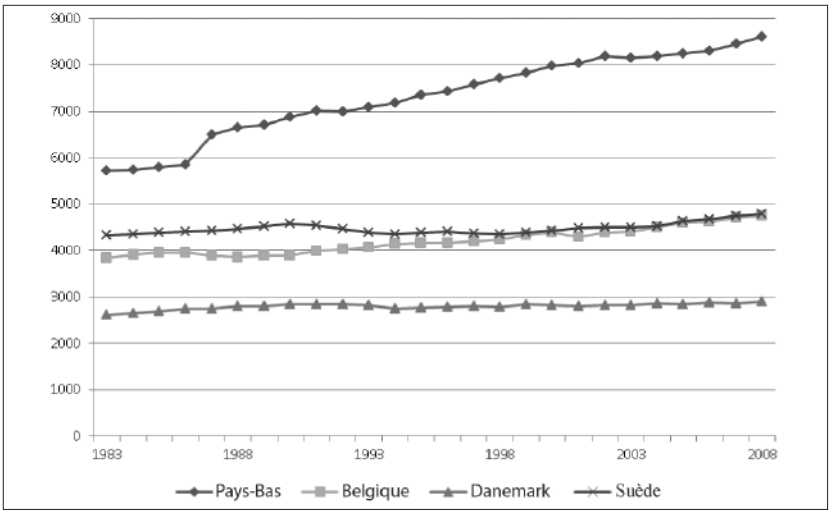

Source : OECD.stat (2013).

Les chiffres de la population active repris dans le graphique 3 proviennent des statistiques de l'OCDE (OECD.stat, 2013). La population active est définie selon les normes internationales du travail (ILO)[3]. Par manque de données pour la Belgique

(3) Population active : les personnes qui sont actives sur le marché de l'emploi, que ce soit en tant que demandeur d'emploi ou comme travailleur selon les normes ILO. Les travailleurs ILO sont les personnes qui ont effectué un travail payé pendant au moins une heure au cours de la semaine de référence. Les chômeurs ILO sont les personnes sans emploi qui ont recherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines et qui sont immédiatement disponibles sur le marché de l'emploi (= peuvent commencer un nouvel emploi dans les deux semaines), ainsi que les chômeurs qui ont trouvé un emploi qu'ils commencent dans les trois mois (résolution ILO, 2013).

et le Danemark, les évolutions de la population active sont uniquement illustrées pour la période 1983-2008. Le graphique 3 montre une importante croissance de la population active aux Pays-Bas. La croissance en Belgique est plus faible mais connaît une évolution positive. Le Danemark et la Suède possèdent une évolution plus stable pendant toute la période.

3. CORRECTION : CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL CONTRE-FACTUEL

Dans la partie précédente de cet article, nous avons observé une importante variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail. Bien que nous ayons pu remarquer une croissance très prononcée tant en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark qu'en Suède, il apparaissait également que les niveaux de départ et de croissance différaient considérablement. Afin de trouver les facteurs responsables de ces différences transnationales, nous corrigerons dans cette troisième partie le caseload pour la population active et ses composants afin de déterminer s'il est possible d'expliquer la croissance nationale et, par conséquent, la variation transnationale du caseload (en partie).

3.1. METHODE

Pour déterminer l'impact de la population active, nous calculons tout d'abord un nouveau caseload contre-factuel en filtrant l'évolution de la population active. En divisant le nombre de personnes inaptes au travail pendant l'année x par le taux de la population active pendant l'année x, et en multipliant le résultat par le taux de la population active au cours d'une première année, l'évolution de la population active peut être maintenue stable pendant toute la période. L'utilisation des données pour 1983 et 2008 donne un caseload contre-factuel du nombre de personnes inaptes au travail en 2008, sur la structure de la population active de 1983.

Si nous comparons ensuite le caseload absolu et le caseload contre-factuel, nous obtenons une indication de la proportion de la croissance de l'incapacité de travail expliquée par l'évolution de la population active. En d'autres termes : en éliminant l'évolution de la population active, nous obtenons des chiffres corrigés et comparables concernant l'incapacité de travail.

Afin de calculer l'impact de la population active totale, le contre-factuel est déterminé sur la base de la formule suivante:

$$(1)\quad CONTRE\text{-}FACTUEL_{TOT} = \frac{CASELOAD\ DE\ L'INCAPACITE\ DE\ TRAVAIL\ '08}{POPULATION\ ACTIVE_{TOT}\ '08} * POPULATION\ ACTIVE_{TOT}\ '83$$

Ensuite, en répartissant la population active totale en composants socio-démographiques, nous obtenons une image plus détaillée de l'importance de chaque composant individuel. En établissant des différences de genre, d'âge et de statut sur le marché de l'emploi, la population active est subdivisée en huit catégories exclusives.

Tout d'abord, la population active est répartie selon le genre. Tant la population active masculine que féminine ont connu une évolution positive au cours de la période 1983-2008. La croissance de la PA féminine était toutefois bien plus importante que la croissance de la PA masculine. Non seulement un plus grand nombre de femmes entrent dans la population active, mais elles y restent également jusqu'à un âge plus avancé qu'auparavant (INAMI, 2011). On s'attend à ce que la PA féminine, de par cette importante augmentation, offre une explication significative pour la croissance du caseload de l'incapacité de travail.

Ensuite, les composants de genre sont à nouveau subdivisés selon l'âge de la population active. L'OCDE indique que le caseload de l'incapacité de travail est influencé de façon positive par le vieillissement de la population active (OCDE, 2010). Pour cette raison, nous prévoyons que la croissance du nombre de personnes inaptes au travail peut également être expliquée par l'évolution du nombre de personnes âgées. Nous avons établi deux groupes d'âge : 15-49 ans et 50-64 ans.

Enfin, une différence est faite entre les personnes au travail et les personnes sans emploi afin d'obtenir un aperçu plus détaillé de la contribution exacte de chaque groupe.

La population active est donc répartie parmi les huit catégories exclusives suivantes:

1) Hommes au travail, 15-49	5) Femmes au travail, 15-49
2) Hommes au travail, 50-64	6) Femmes au travail, 50-64
3) Hommes sans emploi, 15-49	7) Femmes sans emploi, 15-49
4) Hommes sans emploi, 50-64	8) Femmes sans emploi, 50-64

Afin d'évaluer l'impact individuel de ces huit catégories sur la croissance du nombre de personnes inaptes au travail, nous utilisons une version alternative de la formule 1. Huit contre-factuels sont calculés, reprenant chacun les données de l'un des composants individuels :

$$(2) \quad CONTRE\text{-}FACTUEL_{COMPOSANT} = \frac{CASELOAD\ DE\ L'INCAPACITE\ DE\ TRAVAIL\ '08}{COMPOSANT\ '08} * COMPOSANT\ '83$$

Afin d'interpréter les contre-factuels de manière correcte, la part relative de chaque composant dans la population active totale doit être prise en compte. Une étape supplémentaire doit être appliquée au résultat de la formule susmentionnée : l'importance de l'effet de chaque composant en raison de sa part relative dans la population active en 2008.

3.2. CASELOAD CONTRE-FACTUEL

Le tableau 1 indique, sur la base des données du caseload de De Decken dans Clasen et Clegg (2011) et des statistiques sur la population active de l'OCDE (OECD.stat, 2013), la croissance du nombre absolu de personnes inaptes au travail (ligne a) ainsi que la population active (ligne b). Pour les données de base des sous-catégories de la population active, nous nous référons à l'annexe 1. Ensuite, le tableau indique le caseload contre-factuel contrôlé pour la population active (ligne c). La ligne d renvoie à la proportion de la croissance de l'IT expliquée par l'évolution de la population active. La contribution des divers composants de cette proportion expliquée est indiquée dans les lignes e - l.

TABLEAU 1 : CONTRE-FACTUELS DU CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL

TABLEAU 1A : BELGIQUE

				1983	**2008**	**croissance '83-'08**
(a)	Incapacité de travail (caseload factuel)			347.047	492.031	41,78
(b)	Population active (15-64)			3841.055	4.746.647	23,58
(c)	Contre-factuel incapacité de travail (contre-factuel sur la structure de la population active en '83)			347.047	398.159	14,73
(d)	Proportion de la croissance du caseload expliquée par l'évolution de la population active: (a) - (c) Contribution relative des différents composants de la population active en (d):					27,05
(e)	Hommes	Au travail	15-49			3,29
(f)			50-64			3,03
(g)		Sans emploi	15-49			-0,66
(h)			50-64			-0,16
(i)	Femmes	Au travail	15-49			16,66
(j)			50-64			7,58
(k)		Sans travail	15-49			-2,93
(l)			50-64			0,24

TABLEAU 1B : PAYS-BAS

				1983	2008	croissance '83-'08
(a)	Incapacité de travail (caseload factuel)			950.000	1.058.000	11,37
(b)	Population active (15-64)			5.709.000	8.607.000	50,77
(c)	Contre-factuel incapacité de travail (contre-factuel sur la structure de la population active en '83)			950.000	701.719	-26,13
(d)	Proportion de la croissance du caseload expliquée par l'évolution de la population active: (a) - (c) Contribution relative des différents composants de la population active en (d):					37,50
(e)	Hommes	Au Travail	15-49			9,67
(f)			50-64			7,62
(g)		Sans emploi	15-49			-4,88
(h)			50-64			-0,56
(i)	Femmes	Au travail	15-49			19,09
(j)			50-64			8,08
(k)		Sans travail	15-49			-1,67
(l)			50-64			0,13

TABLEAU 1C : DANEMARK

		1983	2008	croissance '83-'08
(a)	Incapacité de travail (caseload factuel)	290.851	375.000	28,93
(b)	Population active (15-64)	2.611.000	2.908.000	11,38
(c)	Contre-factuel incapacité de travail (contre-factuel sur la structure de la population active en '83)	290.851	336.675	15,76
(d)	Proportion de la croissance du caseload expliquée par l'évolution de la population active: (a) - (c) Contribution relative des différents composants de la population active en (d):			13,18

(e)	Hommes	Au travail	15-49			3,34
(f)			50-64			5,72
(g)		Sans emploi	15-49			-3,27
(h)			50-64			-0,42
(i)	Femmes	Au travail	15-49			4,71
(j)			50-64			6,41
(k)		Sans emploi	15-49			-3,11
(l)			50-64			-0,21

TABLEAU 1D : SUEDE

		1983	**2008**	**croissance '83-'08**
(a)	Incapacité de travail (caseload factuel)	510.678	659.030	29,05
(b)	Population active (15-64)	4.330.000	4.784.000	10,48
(c)	Contre-factuel incapacité de travail (contre-factuel sur la structure de la population active en '83)	510.678	596.505	16,81
(d)	Proportion de la croissance du caseload expliquée par l'évolution de la population active: (a) - (c) Contribution relative des différents composants de la population active en (d)			12,24
(e)	Hommes	Au travail	15-49	-0,37
(f)			50-64	4,33
(g)		Sans emploi	15-49	1,36
(h)			50-64	0,27
(i)	Femmes	Au travail	15-49	0,06
(j)			50-64	4,90
(k)		Sans emploi	15-49	1,45
(l)			50-64	0,23

Source : Clasen et Clegg, 2011; OECD.stat (2013).

Afin d'obtenir un meilleur aperçu des chiffres du tableau 1, le graphique 4 retrace l'évolution des caseload factuel et contre-factuel de l'incapacité de travail (indiqués sur l'axe de gauche). Pour compléter l'analyse, l'évolution de la population active et de la population active féminine est indiquée sur l'axe de droite.

GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DES CASELOAD FACTUEL ET CONTRE-FACTUEL (IT) ET DE LA POPULATION ACTIVE (PA), 1983-2008

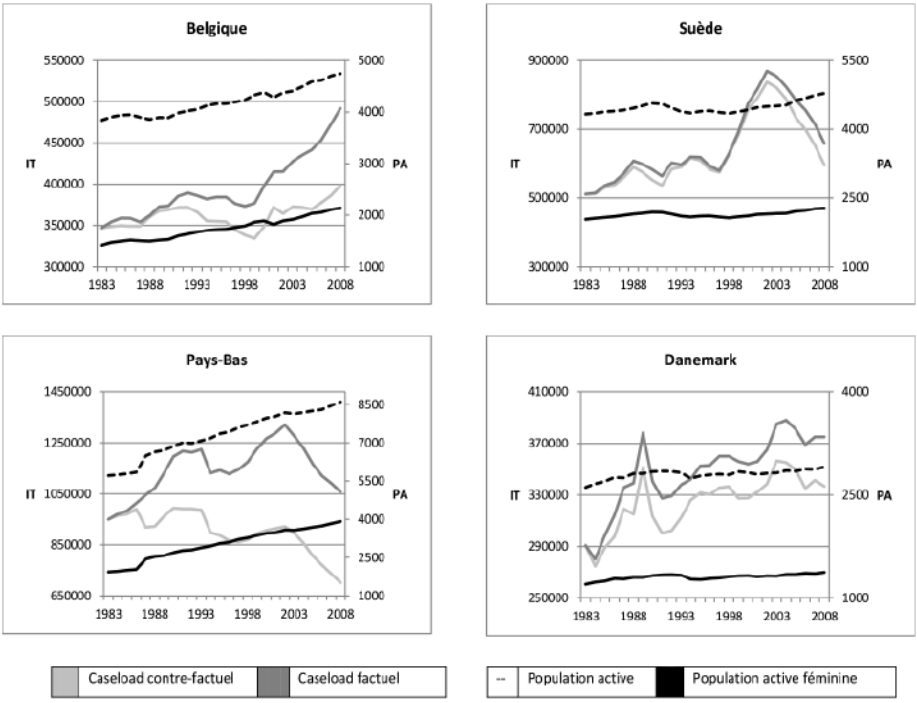

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011), OECD.stat (2013).

En Belgique, nous remarquons que l'écart entre le caseload factuel et contre-factuel reste tout d'abord raisonnablement faible et que cela s'accompagne d'une évolution stable de la population active. A partir de 1991, la population active commence à croître de façon systématique. Simultanément, l'écart entre le caseload factuel et contre-factuel s'agrandit. La figure indique également que la croissance de la PA peut être presque entièrement attribuée à la croissance de la PA féminine, ce qui fournit une première indication sur le fait que la croissance de l'incapacité de travail est principalement due à la féminisation de la PA.

Les Pays-Bas montrent un schéma similaire : jusque 1986, la population active connaît une évolution stable avant de vivre une croissance systématique. Cela se traduit par des différences croissantes entre les caseload factuel et contre-factuel. Tout comme en Belgique, la population active féminine montre la même évolution que la population active générale : les augmentations de la population active sont surtout causées par la part féminine qu'elle contient. La Suède et le Danemark connaissent une croissance de la population active plus faible et plus stable au cours de la période 1983-2008. En Suède, aucune fluctuation importante dans la population active n'est constatée jusque l'année 2000. Ensuite, on observe une légère augmentation. Cette augmentation élargit l'écart entre le caseload factuel et contre-factuel, mais la différence entre les deux reste relativement plus faible qu'en Belgique ou qu'aux Pays-Bas. Au Danemark également, nous remarquons un écart relativement stable entre les caseload factuel et contre-factuel. Aucune augmentation ou diminution majeure n'est observée, tant au sein de la population active générale que dans la population active féminine. Jusque 1992, la population active croît légèrement, ce qui se traduit par une augmentation de l'écart jusqu'à ce point. A partir de 1993, pratiquement aucune modification n'est observée, tant dans l'écart que dans la population active.

4. DISCUSSION

Dans cette section, nous traiterons des données du caseload corrigées concernant l'incapacité de travail et nous pourrons répondre à la question – '*Quelle part de la croissance et de la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail peut être expliquée par l'évolution de la population active et de ses composants* ?'. Nous utiliserons les résultats de notre section précédente afin de formuler une réponse. Le tableau 2 indique également, outre l'évolution (corrigée) du nombre de personnes inaptes au travail, la part de cette évolution expliquée par l'évolution de la population active dans les pays concernés.

TABLEAU 2 : PROPORTION DE CROISSANCE EXPLIQUEE PAR L'EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

	Croissance du caseload factuel (a)	**Croissance du caseload contre-factuel (b)**	**Part expliquée par l'évolution de la PA (a) - (b)**	**Croissance BB**
Belgique	41,78	14,73	27,05	23,58
Pays-Bas	11,37	-26,13	37,50	50,77
Danemark	28,93	15,76	13,18	11,38
Suède	29,05	16,81	12,24	10,48

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011), OECD.stat (2013).

Le tableau susmentionné révèle que, dans les pays qui ont connu une forte croissance de la population active, à savoir les Pays-Bas (50,77 %) et la Belgique (23,58 %), une importante part de la croissance de l'incapacité de travail peut être attribuée à cette évolution. Il est à noter que même dans les pays possédant une plus faible croissance de la population active, tels que la Suède (10,48 %) et le Danemark (11,38 %), cette évolution s'avère être un important facteur explicatif.

La croissance contre-factuelle du nombre de personnes inaptes au travail est étonnante, à savoir la partie résiduelle de la croissance de l'incapacité de travail qui ne s'explique pas par l'évolution de la population active. On peut remarquer que les chiffres de la Belgique, de la Suède et du Danemark sont très proches, les Pays-Bas formant l'unique exception (tableau 2 : colonne 3).

Le tableau 3 représente en outre la variation transnationale de la croissance des caseload factuel et contre-factuel. En comparant ces variations, nous tentons de découvrir si les différentes évolutions de la population active peuvent expliquer les différences transnationales dans la croissance factuelle du nombre de personnes inaptes au travail. En raison de la divergence de croissance du caseload contre-factuel des Pays-Bas (tableau 2 : colonne 3), les chiffres sont indiqués à la fois avec et sans les Pays-Bas.

TABLEAU 3 : VARIATION TRANSNATIONALE, CASELOAD FACTUEL ET CONTRE-FACTUEL

	Variation de la croissance du caseload factuel	**Variation de la croissance du caseload contre-factuel**
Avec les Pays-Bas	156,07	436,83
Sans les Pays-Bas	54,53	1,08

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011), OECD.stat (2013).

Le tableau susmentionné confirme la variation décroissante entre la Belgique, la Suède et le Danemark. Si nous ne tenons pas compte des Pays-Bas et corrigeons le caseload de l'incapacité de travail pour les évolutions de la population active, nous obtenons une variation notablement inférieure (1,08) à la variation de la croissance du caseload factuel des trois pays restants (54,53). Le tableau 3 confirme en outre le caractère divergent des Pays-Bas : la variation de la croissance du caseload contre-factuel augmente considérablement lorsque l'on inclut les Pays-Bas, tant comparé à la variation de la croissance du caseload factuel (avec les Pays-Bas) qu'à la variation de la croissance du caseload contre-factuel (sans les Pays-Bas).

Sans entrer dans les détails concernant la politique nationale, nous aimerions tout de même indiquer que les Pays-Bas ont connu un parcours relativement turbulent en ce qui concerne la politique, avec un accent particulièrement porté sur la réduction du caseload de l'incapacité de travail. Cela pourrait expliquer pourquoi les Pays-Bas constituent le seul pays où la croissance contre-factuelle est en négatif (tableau 2 : colonne 3). Une interprétation possible est que les effets positifs de la politique (qui engendrent la croissance contre-factuelle négative) sont dépassés par l'évolution de la population active, engendrant une croissance réelle positive.

Le tableau 4 divise encore davantage la part expliquée par l'évolution de la population active (tableau 2 : colonne 4). En scindant la part expliquée en composants socio-démographiques de la population active, nous comprenons mieux l'importance de chacun de ces moteurs individuels.

TABLEAU 4 : PROPORTION DE CROISSANCE EXPLIQUEE PAR LES COMPOSANTS DE LA POPULATION ACTIVE

	Part expliquée par l'évolution de la PA:	**Proportion de la croissance expliquée par les composants individuels de la population active:**							
		Hommes au travail		Hommes sans emploi		Femmes au travail		Femmes sans emploi	
		15-49	50-64	15-49	50-64	15-49	50-64	15-49	50-64
Belgique	27,05	3,29	3,03	-0,66	-0,16	16,66	7,58	-2,93	0,24
Pays-Bas	37,50	9,67	7,62	-4,88	-0,56	19,09	8,08	-1,67	0,13
Danemark	13,18	3,34	5,72	-3,27	-0,42	4,71	6,41	-3,11	-0,21
Suède	12,24	-0,37	4,33	1,36	0,27	0,06	4,90	1,45	0,23

Source : élaboration personnelle sur la base de Clasen et Clegg (2011), OECD.stat (2013).

Bien que l'importance diffère dans les quatre pays, l'emploi des femmes est de loin le principal moteur. La grande croissance de la PA féminine a fait augmenter la part de femmes qui sont assurées contre l'incapacité de travail. A son tour, cette croissance a fait augmenter la part de femmes qui ont revendiqué une indemnité d'incapacité de travail. En Suède et au Danemark, où l'emploi des hommes et des femmes montrait déjà peu de décalage en 1983 (voir annexe 1 : Catégories exclusives de la population active), l'effet de l'évolution de l'emploi des femmes est plus faible qu'en Belgique et qu'aux Pays-Bas, où cette différenciation des genres était plus prononcée.

5. CONCLUSION

Bien que des études antérieures aient attribué les différences transnationales et la croissance du nombre de personnes inaptes au travail aux différences de statut sanitaire et de démographie, aucune véritable explication n'a été trouvée dans ces deux moteurs. Les institutions nationales ont par conséquent été considérées comme la principale explication pour les différences transnationales. Sans aucune notion claire de ce que ces institutions renfermaient réellement, nous avons jugé cette explication insuffisante. Au vu des différents niveaux de départ et évolutions de la population active dans chaque pays concerné, nous nous sommes demandé si cela n'avait pas eu un impact indirect sur la croissance du caseload de l'incapacité de travail.

C'est pourquoi la présente étude répondait à une double question: '*Quelle part de la croissance et de la variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail peut être expliquée par l'évolution de la population active et de ses composants* ?'. (1) D'une part, nous avons tenté de corriger la croissance nationale du caseload de l'incapacité de travail pour l'évolution de la population active. Plus particulièrement : nous nous sommes demandé si l'importante croissance de la population active féminine n'était pas le principal moteur de l'augmentation du caseload de l'incapacité de travail. Les résultats ont démontré que l'emploi des femmes avait été le principal moteur dans les quatre pays. Toutefois, la part de la croissance de l'incapacité de travail expliquée par ce composant diffère entre les quatre pays. (2) D'autre part, nous avons été étonnés par la grande variation transnationale du nombre de personnes inaptes au travail. Nous nous sommes demandé si ces différences se maintiendraient une fois corrigées pour l'effet de la population active. A l'exception des Pays-Bas, la croissance résiduelle du nombre de personnes inaptes au travail indique une ressemblance notable entre la Belgique, le Danemark et la Suède, résultant en une variation beaucoup plus faible entre les pays.

En se concentrant sur ce composant détaillé des institutions, on remarque qu'au sein de la population active : (1) seule une faible croissance nationale résiduelle demeure dans le caseload de l'incapacité de travail et (2) la variation entre les pays disparaît en grande partie.

L'intérêt des présentes constatations se trouve principalement dans la décomposition utilisée pour découvrir le point de départ des différents composants de la population active. En adaptant cette méthode, nous sommes capables d'expliquer la contribution spécifique de chaque composant socio-démographique de la population active. Ce cadre permet de préciser que la croissance du nombre de personnes inaptes au travail a principalement été stimulée par l'évolution de l'emploi des femmes dans la catégorie d'âge 15-49 ans.

Etant donné que nous avons basé nos analyses sur quatre pays possédant un modèle familial à deux salaires, une étude complémentaire devrait élargir cette analyse aux pays possédant un modèle familial où l'homme gagne le salaire principal et où le taux d'emploi des femmes est plus faible. En nous basant sur nos conclusions pour les quatre pays étudiés dans cet article – à savoir l'emploi des femmes comme principal moteur de l'évolution de l'incapacité de travail – , nous nous attendons à obtenir une force explicative bien plus faible en ce qui concerne la population active dans les pays possédant un modèle familial où l'homme gagne le salaire principal.

(Traduction)

6. BIBLIOGRAPHIE

Blöndal, S. et Scarpetta, S., *The Retirement Decision in OECD Countries*, OECD Economics Department Working Papers N°. 98, 1998.

Börsch-Supan, A., *Work Disability, Health, and Incentive Effects*, MEA Discussion Paper 135, 2007.

Bound, J., The Health and Savings of Rejected Disability Insurance Applicants, *American Economic Review*, 79, pp. 482-503, 1989.

Clasen, J. et Clegg, D., *Regulating the Risk of Unemployment: National Adaptations to Post-Industrial Labour Markets in Europe*, New York, Oxford University Press, 2011.

Duggan, M. et Imberman, S.A., Why are the Disability Rolls Skyrocketing? The Contribution of Population Characteristics, Economic Conditions and Program Generosity, in D.M. Cutler et D.A. Wise (éds.), *Health at Older Ages: The Causes and Consequences of Declining Disability among the Elderly*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 337-379, 2009.

Gruber, D. et Wise, D., Social Security Programs and Retirement Around the World: Introduction and Summary, in D. Gruber, et D. Wise (éds.), *Social Security Programs and retirement Around the World*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.

Haveman, R. et Wolfe, L.B., The Decline in Male Labor Force Participation: Comment, *Journal of Political Economy,* 92(3), pp. 532-541, 1984.

ILO resolution, Resolution concerning statistics of the economically active population, employment, unemployment and underemployment. Consulté online janvier 2013: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_087481.pdf, 2013.

INAMI, *Facteurs explicatifs de l'augmentation du nombre d'invalides –travalleurs salariés (données 1989-2009),* 2011.

OECD, *Sickness, Disability and Work: Breaking the Barriers. A synthesis of findings across OECD countries*, Paris, OECD, 2010.

OECD.stat, *Annual Labour Force Statistics Database*, Parijs, OECD. Consulté online janvier 2013: http://www.oecd.org/employment/emp/onlineoecdemploymentdatabase.htm#unr, 2013.

Parsons, Donald O., The Decline in Male Labor Force Participation, *Journal of Political Economy,* 88(1), pp. 1117-1134, 1980.

Stern, S., Measuring the Effect of Disability on Labor Force Participation, *Journal of Human Resource,* 24(3), pp. 361-395, 1988.

7. ANNEXES

ANNEXE 1 : DONNEES DE BASE DE LA POPULATION ACTIVE ET DE SES SOUS-COMPOSANTS

BELGIQUE					
Catégories de la population active (en chevauchement) (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Femmes (total)			1.417	2.138	50,90
50+ (total)			663	1.021	53,97
Au travail (total)			3.391	4.414	30,17
Sans emploi (total)			450	333	-26,06
Catégories exclusives de la population active (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Hommes	Au travail	15-49	1.751	1.861	6,30
		50-64	476	577	21,28
	Sans emploi	15-49	167	145	-13,17
		50-64	30	25	-17,14
Femmes	Au travail	15-49	1.021	1.579	54,60
		50-64	142	396	178,37
	Sans emploi	15-49	239	141	-41,05
		50-64	14	22	55,53
Caseload incapacité de travail contre-factuel			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Caseload IT: contre-factuel sur l'évolution des composants exclusifs de la PA :					
Hommes	Au travail	15-49	347.047	462.890	33,38
		50-64	347.047	405.694	16,90
	Sans emploi	15-49	347.047	566.665	63,28
		50-64	347.047	593.801	71,10
Femmes	Au travail	15-49	347.047	318.252	-8,30
		50-64	347.047	176.751	-49,07
	Sans emploi	15-49	347.047	834.643	140,50
		50-64	347.047	316.355	-8,84

PAYS-BAS					
Catégories de la population active (en chevauchement) (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Femmes (total)			1.934	3.916	102,44
50+ (total)			875	2.056	134,92
Au travail (total)			4.908	8.345	70,03
Sans emploi (total)			801	262	-67
Catégories exclusives de la population active (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Hommes	Au travail	15-49	2.636	3.384	28,36
		50-64	588	1.177	100,20
	Sans emploi	15-49	472	95	-79,86
		50-64	78	35	-55,24
Femmes	Au travail	15-49	1.489	2.965	99,08
		50-64	194	819	321,34
	Sans emploi	15-49	236	107	-54,65
		50-64	15	25	69,84
Caseload incapacité de travail contre-factuel			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Caseload IT: contre-factuel sur l'évolution des composants exclusifs de la PA :					
Hommes	Au travail	15-49	950.000	824.246	-13,24
		50-64	950.000	528.461	-44,37
	Sans emploi	15-49	950.000	5.253.917	453,04
		50-64	950.000	2.363.874	148,83
Femmes	Au travail	15-49	950.000	531.444	-44,06
		50-64	950.000	251.104	-73,57
	Sans emploi	15-49	950.000	233.3038	145,58
		50-64	950.000	622.950	-34,43

DANEMARK					
Catégories de la population active (en chevauchement) (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Femmes (total)			1.198	1.374	14,69
50+ (total)			500	760	51,81
Au travail (total)			2.352	2.807	19,36
Sans emploi (total)			259	101	-60,98
Catégories exclusives de la population active (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Hommes	Au travail	15-49	1.006	1.082	7,49
		50-64	273	402	47,14
	Sans emploi	15-49	114	40	-64,74
		50-64	19	9	-50,57
Femmes	Au travail	15-49	877	984	12,12
		50-64	195	339	74,31
	Sans emploi	15-49	113	43	-62,07
		50-64	14	9	-34,83
Caseload incapacité de travail contre-factuel			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Caseload IT: contre-factuel sur l'évolution des composants exclusifs de la PA :					
Hommes	Au travail	15-49	290.851	348.855	19,94
		50-64	290.851	254.867	-12,37
	Sans emploi	15-49	290.851	1.063.614	265,69
		50-64	290.851	758.642	160,84
Femmes	Au travail	15-49	290.851	334.476	15,00
		50-64	290.851	215.134	-26,03
	Sans emploi	15-49	290.851	988.791	239,96
		50-64	290.851	575.401	97,83

SUEDE					
Catégories de la population active (en chevauchement) (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Femmes (total)			2.032	2.278	12,12
50+ (total)			1.045	1.406	34,54
Au travail (total)			4.159	4.490	7,96
Sans emploi (total)			171	294	71,69
Catégories exclusives de la population active (en '000)			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Hommes	Au travail	15-49	1.665	1.651	-0,82
		50-64	546	707	29,43
	Sans travail	15-49	70	120	72,52
		50-64	18	28	55,49
Femmes	Au travail	15-49	1.482	1.484	0,16
		50-64	466	648	38,97
	Sans emploi	15-49	69	123	78,00
		50-64	15	23	57,93
Caseload incapacité de travail contre-factuel			**1983**	**2008**	**croissance '83-'08**
Caseload IT: contre-factuel sur l'évolution des composants exclusifs de la PA :					
Hommes	Au travail	15-49	510.678	664.457	30,11
		50-64	510.678	509.170	-0,30
	Sans emploi	15-49	510.678	382.006	-25,20
		50-64	510.678	423.828	-17,01
Femmes	Au travail	15-49	510.678	657.964	28,84
		50-64	510.678	474.225	-7,14
	Sans emploi	15-49	510.678	370.235	-27,50
		50-64	510.678	417.290	-18,29

TABLE DES MATIERES

LA COMPOSITION CROISSANTE ET CHANGEANTE DE LA POPULATION ACTIVE A-T-ELLE EU UN IMPACT SUR L'INCAPACITE DE TRAVAIL ? ANALYSES EMPIRIQUES POUR LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS, LA SUEDE ET LE DANEMARK

1. INTRODUCTION 3

2. EVOLUTION ET VARIATION TRANSNATIONALE DU CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL ET DE LA POPULATION ACTIVE 5

3. CORRECTION : CASELOAD DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL CONTRE-FACTUEL 9

3.1. METHODE 9

3.2. CASELOAD CONTRE-FACTUEL 11

4. DISCUSSION 15

5. CONCLUSION 18

6. BIBLIOGRAPHIE 20

7. ANNEXES 21